



Rueil Athletic Club
Section tennis
298 av Napoléon Bonaparte
92500 Rueil Malmaison
Tel: 01 47 51 52 25
www.rueil-ac-tennis.fr
club@rueil-ac-tennis.fr

CENTRE DE COMPETITION Saison 2022-2023

Photo
obligatoire

Nom..... **Prénom**..... **Sexe** : H / F

Date de naissance : **Numéro de licence** :
Classement FFT ou Niveau de balle 2021/2022 :
Adresse :
Ville : **Code postal** :
Tél dom : **Tél Mère** : **Tél Père** :
Email 1 (Mère) : **Profession** :
Email 2 (Père) : **Profession** :

Partie réservée au responsable :				
Formation	Rueillois		Non Rueillois	
Compétition CC3 (2x1h)	885€	<input type="checkbox"/>	970€	<input type="checkbox"/>
Compétition CC2 (2x1h30)	1090 €	<input type="checkbox"/>		
Compétition CC1	1300 €	<input type="checkbox"/>		

Si le joueur **a entre 18 et 21 ans** entre le 1^{er} septembre et le 31 aout de l'année suivante, **rajouter à ces montants 10€** de licence adulte FFT.

Observations :

Je soussigné(e), **Monsieur, Madame**..... responsable légal de l'enfant **(prénom/nom)** déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur du RAC Tennis (consultable sur www.rueil-ac-tennis.fr), du complément du Règlement Intérieur pour le Tennis Compétition (cf. Verso de ce document) et m'engage, moi et mon enfant, à les respecter.

Date de l'inscription : **Signature** :

Voir Règlement financier au **VERSO**

Partie réservée à l'administration :

Formations	N° de chèque	Montant	Encaissé :	Tireur	Banque
Autres modes de règlement	Montant	Remis le :	Séances : Jour/Heure/Site		
				*	
				*	
				*	
				*	



Rueil Athletic Club
Section tennis
298 av Napoléon Bonaparte
92500 Rueil Malmaison
Tel: 01 47 51 52 25
www.rueil-ac-tennis.fr
club@rueil-ac-tennis.fr

Information sur le paiement de la cotisation pour tennis Compétition du RAC

La totalité du paiement est effectuée à l'inscription pour l'année entière. Toute année tennistique débutée est due en intégralité et aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année quel que soit le motif (désistement, mutation, problème de santé, exclusion, fermeture d'installations, etc.), cf. « Règlement intérieur » consultable sur www.rueil-ac-tennis.fr

La totalité du paiement pour la saison entière, remise lors de l'inscription, sera encaissée avec au maximum 3 échéances selon les modalités suivantes :

- **mi-juillet : 1^{er} chèque de 70€ (frais de dossier non remboursable, déductible de la formation)**
- **le solde (déduction faite des 70€) payable en 1 ou 2 fois : encaissements fin septembre et fin novembre (faire des montants sans virgule)**
- Chèques libellés à l'ordre du RAC Tennis
- Si le joueur **a entre 18 et 21 ans** entre le 1^{er} septembre et le 31 août de l'année suivante, **rajouter au montant de la formation 10€ de licence adulte FFT.**
- Les 10€ de « l'adhésion Omnisports » sont déjà inclus dans la formation du Rac Tennis.
- Le dossier est à envoyer ou à déposer RAC Tennis, Stade du Parc, 298 av. N. Bonaparte 92500 Rueil Malmaison.

En cas de prise en charge par un organisme (Comité d'Entreprise, Coupons Sports, Pass Loisirs, C.A.F, etc.), le payeur s'engage à fournir dès le jour de l'inscription un chèque de caution du montant estimé accompagné du paiement du solde du coût de l'inscription.

Pour les collégiens des Hauts de Seine et des Yvelines, une aide du Conseil des Hts de Seine est proposée à hauteur de 60€ ou 20€ : les parents ont obligation de remettre un chèque bancaire de 60€ ou 20€ en attendant leur Pass+ (au plus tard fin avril).

Le Comité Directeur du Rueil AC Tennis.